

Théâtre des Pénitents

Appel à projets chanson - Poly'Sons 2020

Nom de l'association :

Adresse :

Contact téléphonique :

Mail :

Nom du président :

Nom et fonction du responsable artistique :

Association assujettie à la TVA : Oui Non

Numéro Siret :

Code APE :

Numéro de licence (entrepreneur de spectacles) :

Spectacle ou projet proposé (titre et texte de présentation) :

Il est possible de joindre tout document jugé utile : dossier, enregistrement, vidéo, photos...

Effectif détaillé :

Date :

Signature :

Règlement :

Dans le cadre de l'accompagnement des pratiques amateurs, le Théâtre des Pénitents propose aux groupes de musique non-professionnels du territoire un appel à projets (les dossiers des associations montbrisonnaises seront traités en priorité).

Objet de l'appel à projets :

Représenter au Théâtre des Pénitents (dans le cadre de Poly'Sons 2019) un spectacle constitué de reprises de chansons de Serge Gainsbourg.

Contraintes :

- au moins 4 personnes sur scène
- durée max : 1h
- montage le jour de la représentation

Processus de sélection :

- faire parvenir la présente fiche au Théâtre des Pénitents avant le 30 mars 2019
- les associations dont le dossier aura été retenu seront contactées au plus tard le 10 avril.
- une audition sera organisée le 5 juin à partir de 19h au Théâtre des Pénitents.
- Le résultat sera communiqué au plus tard le 12 juin 2019

Lors de l'audition, chaque association devra interpréter deux reprises de chansons de Serge Gainsbourg. Les groupes devront apporter leurs instruments. Une sono sera à disposition et une courte balance possible.

Le jury sera particulièrement attentif à la façon dont les artistes amateurs se seront approprié les textes et les compositions, afin d'être dans l'interprétation et non dans la reproduction des enregistrements originaux.

Le groupe retenu sera programmé dans le cadre du festival Poly'Sons (janvier-février 2020), en première partie d'un artiste professionnel. La date du spectacle sera communiquée ultérieurement.

L'association retenue sera accompagnée par le Théâtre des Pénitents de la façon suivante :

- mise à disposition de créneaux de répétitions
- création lumière
- mise à disposition d'un artiste professionnel sélectionné en collaboration avec l'association durant deux demi-journées de répétitions
- communication officielle

L'association recevra la somme de 1000€. La billetterie reste acquise au Théâtre des Pénitents.